

**Ordre du Jour de la 7ème réunion de la
PLATE-FORME EUROPÉENNE DES INSTANCES DE RÉGULATION (EPRA)
Fredrikstad, 14-15 mai 1998**

13 mai 1998

20 h 00 *Réception organisée par l'Autorité des Mass Media, l'instance de régulation
norvégienne*
Hôtel City

14 mai 1998

9 h 30 *Ouverture de la réunion*

1. Compte rendu de la sixième réunion de l'EPRA du 5 novembre 1997 à Lisbonne
(EPRA/1997/09)

2. EPRA: organisation interne

- 2.1. Rapport du Président
- 2.2. Nouveaux membres/observateurs
- 2.3. Statuts de l'EPRA
- 2.4. 'Clearing-House'

Pause café

3. Thème n°1: la violence

3.1. Présentation d'exemples vidéo
par l'ITC, l'ORTT, la Commission suédoise de radiodiffusion et la Commission danoise du câble et du
satellite

12 h 30 *Déjeuner*

- 3.2. Présentation des résultats des recherches actuelles sur la violence à la télévision
- 3.3. Classification et signalétique des programmes de télévision

Document de travail EPRA/1998/2 (présentant un aperçu de la réglementation
notamment en matière d'horaires de diffusion)

Pause café

4. Thème n°2: les relations entre instances de régulation et radiodiffuseurs
Constat et perspectives d'amélioration

Document de travail EPRA/1998/3

17 h 00 *Clôture de la réunion puis dîner*

**7ème réunion de la
PLATE-FORME EUROPÉENNE DES INSTANCES DE RÉGULATION (EPRA)
(2ème jour)**

15 mai 1998

9 h 30 *Ouverture de la réunion*

1. Actualité européenne en matière de communication

NB: La liste suivante reprend des suggestions adressées au Secrétariat.
Elle pourra faire l'objet de modifications en fonction de l'actualité et des contraintes de temps

- Les implications institutionnelles et réglementaires de la convergence
- L'application de la Directive "Télévision sans Frontières" (incluant le troisième rapport sur les articles 4 et 5¹)
- La Convention sur la Télévision Transfrontière et son alignement sur la Directive "Télévision sans Frontières"
 - La problématique des droits sportifs
 - La question du droit de réponse
- La Conférence de Birmingham "Challenges and Opportunities of the Digital Age²"
- Le rapport du Groupe de haut niveau de la DGX
- Le rôle joué par les instances de régulation nationales dans la mise en pratique du principe de Service Universel de la Communauté tel qu'il a été défini par la Résolution N°1 du Conseil de l'Europe: l'impact des nouvelles technologies de la communication sur les droits de l'homme et les valeurs démocratiques, Thessalonique, 11-12 décembre 1997
- Les spécificités du cadre réglementaire applicable aux radiodiffuseurs publics (par exemple en matière de publicité ou parrainage, possibilité de développer des activités complémentaires etc.)

2. Autres

3. Ordre du jour de la prochaine réunion de l'EPRA

12 h 30 *Clôture de la réunion et déjeuner*

¹ Com (98) 199, voir le site Internet de la Commission: http://europa.eu.int/en/comm/dg10/avpolicy/twf/art45/3download_en.html

² Voir les sites Internet <http://europa.eu.int/eac> et <http://europa.eu.int/eac/speeches/orja2.html>